

Albert van den Berg n'est pas oublié par ceux qu'il préserva de la furie nazie

Un modeste monument rappellera la mémoire de l'avocat liégeois qui sauva des centaines d'enfants juifs

Une cérémonie toute empreinte de simplicité marquera, le jeudi 25 août prochain, l'inauguration du modeste mémorial érigé à Banneux à la mémoire de M. l'avocat van den Berg, qui fut un des héros de la résistance antinazie durant la dernière guerre.



C'est à l'initiative de la communauté israélite de Liège pour répondre aux vœux de Son Excellence Monseigneur Kerckhofs, Evêque de Liège, et à ceux de nombreux Israélites, aidés durant la persécution nazie par l'avocat liégeois, que le monument a été placé à l'entrée de l'antique poterne du Home des Colonies d'Enfants à Banneux N.-D.

Le mémorial, un bas-relief en bronze représentant le profil du grand patriote, est inscrit dans la pierre portant en hébreu et en français une inscription dédicatoire.

INVALIDE DE LA GUERRE 14-18

Agé de 21 ans lors de l'agression traîtresse de l'Allemagne contre la neutralité de la Belgique en 1911, Me Van den Berg, jeune avocat au Barreau de Liège, fut rappelé au 11e de Liège à Baboosée. Il fut blessé en face d'Aucers, mais put rejoindre son régiment avec lequel il participa à toute la campagne de

large mesure aux œuvres. Il était notamment administrateur délégué des colonies scolaires catholiques.

Il jouissait de la considération générale, tant sur le plan professionnel que dans son entourage. Invalide de la guerre, il avait accédé au grade de capitaine de réserve. Sa conduite héroïque sur les champs de bataille lui avait valu de nombreuses distinctions honorifiques dont la Croix de Guerre, la Croix du Féu, la Croix de l'Yser, la médaille commémorative de la Bataille de Liège et la médaille commémorative Interalliée.

TOUJOURS AU POSTE

Le 10 mai 1940, l'Allemagne nazie, repêtrée par ses désirs de domination du monde, envahit à nouveau notre territoire national. Dès les premières heures de l'occupation, Maître van den Berg, entre en contact avec les meilleurs résistants qui s'organisent. Une nouvelle fois, il répond présent pour aller le pays dans ces heures difficiles.

Il se partage entre son cabinet, de fréquents séjours à Banneux où il s'occupe bénévolement des gosses et le travail du réseau. Il veille aux destinées de quatre homes pour enfants, ceux de Banneux, de St-Georges, de St-Vith et de Volkerich.

Son frère, le notaire van den Berg, qui, lors de la première guerre avait été un élément actif du réseau dirigé par Walther Dewé, voulut reprendre du service. Mais Albert, connaissant le danger que représentait ce projet, alors que les Allemands possédaient des listes des patriotes belges qui avaient fait partie de la résistance en 14-18, le pria de rester en dehors de cela, ajoutant qu'il se devait en premier lieu à ses six enfants.

Sa grandeur d'âme et son dévouement marquent toute sa vie. On reconnaît en lui le vrai résistant, calculant toute opération et partant du principe que les risques inutiles sont des risques criminels. Mais lorsqu'il faut prendre des risques pour sauver des vies humaines, Albert van den Berg n'hésite pas un instant.

LUI DOIVENT LA VIE

On connaît les efforts de Monseigneur Kerckhofs pour sauver de la furie nazie les Juifs persécutés. Celui-ci avait, en premier lieu invité le rabbin Jap Jikler à se mettre en sécurité, et l'avait pris comme secrétaire à l'Evêché.

Alors, Mgr. l'Evêque fait appel à Albert van den Berg. Il s'agit de sauver les enfants. L'avocat les recueille et les héberge dans ses homes de vacances.

Il porte aussi secours aux adultes juifs en organisant avec l'aide de MM. Coume et Renaud la confection de fausses cartes d'identité pour leur permettre de se soustraire aux persécutions de l'ennemi.

Un véritable bureau de placement fonctionne à son cabinet, boulevard de la Sauvenière. Les Israélites y reçoivent une nouvelle identité et sont placés soit chez des particuliers, soit à la campagne.

Nous manquons de détails sur l'activité secrète d'Albert van den Berg, car au surplus, le réseau auquel il appartenait, lui confia à plusieurs reprises des missions importantes et périlleuses.

VENDU PAR CELUI QU'IL SAUVAIT...

Me van den Berg habitait boulevard de la Sauvenière, l'immeuble voisin de celui de son frère. Il disposait d'un sous-poste de la ligne téléphonique de l'étude de son frère.

Le 30 avril 1943, le notaire van den Berg reçut une communication téléphonique d'un certain Kéan.

— Je voudrais parler à M. l'Avocat, c'est pour ma carte d'identité, dit le correspondant.

Méfiant, le Notaire signale à ce monsieur que son frère ne s'occupe pas de cartes d'identité et qu'il faut pour cela s'adresser au bureau de la Population.

Dix minutes après, les voitures de la Gestapo s'arrêtaient devant l'immeuble et Albert van den Berg était arrêté. Kéan, un traître au service de l'occupant, après avoir demandé une carte d'identité pour échapper aux recherches, avait dénoncé celui qui ne demandait qu'à être son bienfaiteur.

La législation antisémite allemande n'ayant pas été rendue applicable à la Belgique, Albert van den Berg ne put pas être condamné du chef de l'assistance qu'il avait apportée aux Juifs. Mais il fut établi par le Conseil de Guerre allemand siégeant à Liège qu'il avait participé à la confection de fausses cartes d'identité.

Le jugement fut prononcé le 27 juillet 1943 : le ministère public avait requis contre lui une peine d'un an de prison. Il fut condamné à cinq mois.

Me van den Berg devait donc être remis en liberté le 30 septembre 1943, et ce jour-là, toute la famille réunie s'apprêtait à fêter son retour au logis.

Malheureusement, la Gestapo, chargée des mesures antijuives, intervint et quelques heures avant le moment où le prisonnier devait être libéré, elle vint l'enlever à la prison et le déporta sans titre, ni droit.

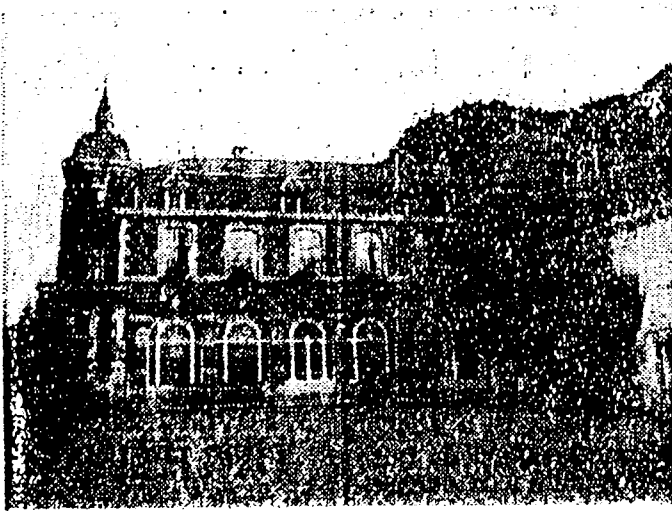
(à suivre.)

R. DE WEFZ

Albert van den Berg n'est pas oublié par ceux qu'il préserva de la furie nazie

II

Maître Albert van den Berg fut assez longtemps interné au fort de Huy puis au camp de concentration de Vucht, en Hollande. Et c'est du jour où ce camp fut évacué, qu'officiellement, on perdit sa trace.



Le home de Banneux, à l'entrée duquel s'élèvera le modeste monument à Albert van den Berg et dans lequel il cacha de nombreux enfants traqués.

Mais il semble bien que l'avocat liégeois qui s'était dépensé pour la liberté de ses frères et qui payait chèrement son idéal chrétien se soit trouvé vers le 15 avril 1945, gravement malade et intransportable à l'infirmerie de la prison de Neuhingamme.

Fidèle jusqu'au bout

Durant sa convalescence, il semble bien qu'Albert van den Berg devint l'homme de confiance du médecin allemand qui dirigeait l'infirmerie. Cette situation lui permit maintes fois d'apporter à ses compagnons de captivité des encouragements tant moraux que matériels qui le firent unanimement apprécier. Fidèle à son mode de vie de chrétien, il employa longtemps aux soins de ses camarades leur apportant le réconfort et l'espérance auxquels ils n'avaient plus le droit de prétendre.

Mais les armées alliées avaient libéré la mère patrie. Avec la rapidité que leur conférait leur puissant matériel, les troupes américaines et anglaises s'attaquaient à l'Allemagne dont la force s'affaiblissait peu à peu.

Ce fut bientôt la débâcle générale au sein de l'armée du Grand Reich. Dans le « saut qui pèul » qui suivit, les autorités du camp où se trouvait Albert van den Berg lâchèrent les prisonniers, qui devinrent des poids morts, trop encombrants. Les Allemands les firent alors diriger vers l'ouest à la rencontre des Anglais.

Pour ne pas abandonner un camarade

Parmi les prisonniers qui se trouvaient à ce moment avec l'avocat liégeois, des témoignages divers recueillis par sa famille disent qu'il y avait 1 médecin français, un jeune Bressoulois, quatre hommes et un tout jeune résistant nommé Dewil. L'état de ce dernier ne permit pas de le laisser partir avec les autres. Albert van den Berg jugeant que pour ce jeune garçon le moment de la mort approchait décida qu'il ne pouvait quitter ce monde sans une présence amicale à ses côtés, et il décida de rester auprès de lui. Fidèle jusqu'au bout.

Il fut ensuite embarqué, avec des centaines de prisonniers que les Allemands dirigeaient sur la Norvège, à bord du « Cap Arcon » qui se trouvait en rade de Lubeck.

Le bâtiment leva l'ancre, mais fut bientôt survolé par des escadilles de bombardement de la Royal Air Force. Bientôt que n'était pas un navire de guerre, le « Cap Arcon » ouvrit le feu sur les bombardiers. Les chasseurs d'escorte ignorant la cargaison humaine du navire le mitrillèrent et le coulèrent.

On ne dénombrera aucun survivant parmi les prisonniers, leur faiblesse ne leur avait pas permis de sauter.

Et c'est ainsi que mourut Albert van den Berg que son dévouement et sa charité avaient poussé jusqu'aux limites du patriotisme.

Un monument tout simple

À l'entrée du home où furent abrités plusieurs centaines d'enfants juifs, s'élèvera bientôt un mémorial qui rappellera le souvenir de cet homme qui se donna sans compter.

Sur le bloc de granit on pourra lire en français et en hébreu une inscription dédicatoire.

L'inauguration aura lieu le jeudi 25 août prochain à 11 heures au Home des Coloniales d'Enfants à Banneux N. D.

S. F. Mgr Kerkhofs se fera certainement représenter et tout le consistoire de l'église juive sera sur place. D'autres personnalités qui coururent Albert van den Berg voudront également être présentes.

En ces heures difficiles qui voient se rallumer des foyers raciaux destructeurs de la paix fraternelle, ce monument prouvera que grâce à des hommes comme Albert van den Berg, l'espérance est encore permise. A nous de faire en sorte, en suivant ce bel exemple d'amour, que semblables atrocités ne se représentent plus.

R. DEWEZ

(Voir Gazette de Liège des samedi-dimanche-lundi 13, 14 et 15 août).

LE JOURNAL DES PROCES

BIMENSUEL - VENDREDI 30 NOVEMBRE 2001 - 161 F - 4,00 €

**PATRICE LUMUMBA, L'AMI
MASSACRÉ DE LA
BELGIQUE**

par Philippe Toussaint

**SCIENCE FALSIFIÉE ET
CULTURE MAGAZINE**

par Claude Javeau

**ZAH'OH' : DISCOURS DE
RENTÉE DU JEUNE
BARREAU DE LIÈGE DE
Me GUY WOLF**

DÉCISION

**L'arriéré judiciaire : à qui la
faute ?**

Tribunal de Bruxelles. 5e chambre
civile. 06.11.01.
Observations de Christian Panier

BRUYLANT
BRUXELLES
2 0 0 1



Albert van den Berg et Martine Doutrève.

■ **Histoires de chez nous**

Il a sauvé plus de 400 enfants juifs

► L'avocat Max-Albert Van den Berg vient d'être honoré par la Ville.

Chronique **Lily Portugaels**

Jusqu'au 16 février prochain, se tient une exposition remarquable dans la salle des Pas Perdus du palais de Justice de Bruxelles : "Lawyers without Rights" ou, en français dans le texte, "Avocats sans droits", accessible au public les jours ouvrables de 8h30 à 17h. Dans une des vitrines de l'exposition figure un "Juste parmi les Nations". Il s'agit d'un avocat liégeois, Max-Albert Van den Berg, qui mourut en déportation en 1945 pour avoir organisé le sauvetage de plus de 400 enfants juifs. Né à Liège en 1890, décédé en 1945, Max-Albert Van den Berg était docteur en droit, licencié en notariat et avocat à la cour d'appel de Liège, invalide de guerre et croix de feu en 1918. C'est dès l'entre-deux-guerres qu'il fut, notamment, administrateur-délégué des colonies scolaires catholiques pour l'évêque de Liège, M^{gr} Kerkhofs. Il aura fallu 65 ans pour qu'un monument soit érigé à la mémoire de Max-Albert Van den Berg à qui, en 1998, l'État d'Israël avait décerné sa plus haute distinction, celle de "juste parmi les nations".

L'inauguration d'une stèle à sa mémoire s'est déroulée dans le quartier du Laveu, là où un passage portait déjà son nom. La cérémonie s'est déroulée en présence de Son

Excellence Tamar Samash, ambassadeur d'Israël, du bourgmestre de Liège Willy Demeyer et du consul d'Israël à Liège Jacques Lipszyc. C'est à l'initiative du foyer culturel juif de Liège, présidé par l'avocat Guy Wolf, qu'a été érigée cette stèle signée du sculpteur Halinka Jakubowska. Des personnes qui ont fait partie des enfants sauvés par le réseau d'Albert Van den Berg donnaient à cette manifestation une dimension extrêmement émouvante.

À Liège, dès le début des déportations, le clergé, M^{gr} Kerkhofs en tête, a organisé très activement le sauvetage des enfants et des adultes. L'évêque de Liège prit diverses initiatives pour protéger les juifs de la déportation. Il hébergea chez lui le grand rabbin Solomon Ullmann et cacha le rabbin de Liège et sa famille dans un couvent. Avec l'aide de l'homme d'affaires et avocat liégeois Albert Van den Berg, un véritable réseau fut mis en place au sein des infrastructures. Au printemps 1943, ce dernier et le secrétaire Pierre Coune sont dénoncés et arrêtés par la Gestapo parce qu'"ils avaient accepté dans les maisons d'enfants qui étaient sous leur direction des enfants juifs et les ont soustraits aux mesures contre les juifs". Ils sont envoyés dans le camp de concentration de Neuengamme, près d'Hambourg. Albert Van den Berg n'en reviendra pas et Pierre Coune meurt à son retour. Leur arrestation n'empêchera cependant pas le réseau de continuer à fonctionner grâce à un autre Liégeois, Georges Fonsny, et plusieurs collaborateurs.



La stèle érigée dans le Laveu à la mémoire de Max-Albert Van den Berg est l'œuvre du sculpteur Halinka Jakubowska à qui on doit aussi la fontaine de la place Saint-Lambert.